



Municipalité de Marsoui

Province de Québec

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Marsoui, tenue le huitième jour de septembre deux-mille-vingt-cinq, à 19 h, à la salle du Conseil située au 1 rue de l'Église, à Marsoui.

Sont présents : M^{me} Renée Gasse, maire et les conseillers suivants : M. Donald Mimeault, M. Richard Gagné, M. Renaud Pelletier, Mme Joannie Dion, M. Jean-Sébastien Gagné. Est absent M. Dario Jean. Est également présente, M^{me} Jovette Gasse, directrice générale/greffière-trésorière

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19h par M^{me} Renée Gasse, maire de Marsoui. M^{me} Jovette Gasse, directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire.

Résolution 25-09-87

Mme le Maire Renée Gasse fait la lecture de l'ordre du jour qui est accepté par **M. Renaud Pelletier** et résolu à l'unanimité.

Résolution 25-09-88

Il est proposé par M. Donald Mimeault et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 04 août 2025.

Résolution 25-09-88

Il est proposé par Mme Joannie Dion et résolu à l'unanimité d'approuver le sommaire des comptes payés pour un montant de 41 183,00 \$ et celui des comptes à payer pour la somme de 89 310,22\$.

AFFAIRES NOUVELLES

Résolution 25-09-90

A) Résolution appui Club des 50 ans et +.

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Gagné, et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande de subvention dans le cadre du programme Nouveaux Horizons présentée par le Club des 50 ans et + de Marsoui.

Résolution 25-09-91

B) Résolution Maison Canada 2025

Consultation sur le projet Maisons Canada 2025 du gouvernement du Canada

CONSIDÉRANT QUE, pour répondre à la crise du logement, le gouvernement Carney a annoncé la mise en place d'une nouvelle entité chargée de construire des logements abordables, d'offrir du financement aux constructeurs d'habitations abordables et de catalyser une industrie de la construction domiciliaire plus productive, appelée Maisons Canada ;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs et orientations qui structuront le programme Maisons Canada présentés dans le document *Guide de sondage du marché* est actuellement en consultation visant une mise en œuvre en 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE les deux objectifs de Maisons Canada sera de *construire des logements abordables à grande échelle et de construire plus vite, mieux et plus intelligemment*;

CONSIDÉRANT QU'il est clairement annoncé l'intention de miser sur le soutien des projets d'envergure et que les critères de sélection des investissements seront d'abord le nombre importants de logements des projets sélectionnés ;

CONSIDÉRANT QUE la situation du manque de logements locatifs, qu'ils soient sociaux, abordables ou réguliers, n'est pas qu'un enjeu urbain mais affecte toute les régions du Québec affichant trop souvent des taux d'inoculation en deça du 1% ;

CONSIDÉRANT l'impact du manque de logements sur **les démarches d'attractivité des territoires hors des grands centres pour**

répondre aux besoins criants de main-d'œuvre des entreprises et commerces en région ainsi que sur les efforts de régionalisation de l'immigration du gouvernement du Québec et des élus locaux ;

CONSIDÉRANT QUE toutes les collectivités quelle que soit leur taille, pas seulement les plus grandes agglomérations, doivent avoir accès à cet éventuel programme;

CONSIDÉRANT QUE ce programme doit contribuer aux efforts des collectivités locales de dynamisation et d'occupation du territoire essentiels à la vitalité économique et sociale du Québec et du Canada;

En conséquence, la municipalité de Marsoui recommande au ministre du Logement, des Infrastructures et des Collectivités, l'honorable Gregor Robertson :

QUE Maisons Canada soutienne autant les communautés en région que les grands projets de développement immobilier en adoptant une approche adaptée et modulée, basée sur l'importance des besoins et l'impact des projets pour les collectivités et non sur le nombre d'unités que contient un projet ;

QUE Maisons Canada reconnaisse les compétences des gouvernements locaux ;

Que le programme Maisons Canada prévoit un volet distinct pour les collectivités locales et géré par celles-ci afin de répondre aux besoins en logement des régions du Québec;

ET QUE soit facilité et accéléré la négociation et la conclusion des ententes Fédérale-Québec afin que les communautés bénéficient rapidement de ces opportunités accélérant la création de logements.

Que copie de cette résolution soit transmise aux personnes et organisations suivantes :

- M. Mark Carney, premier ministre du Canada
 - mark.carney@parl.gc.ca
- M. Gregor Robertson, Ministre du Logement et de l'Infrastructure fédéral
 - minister-ministre@infc.gc.ca
- M. François Legault, premier ministre du Québec
 - premierministre@quebec.ca
- Mme France-Élaine Duranceau, ministre délégué à l'habitation
 - ministre@habitation.gouv.qc.ca
- M. Alexis Deschênes, député de la Gaspésie-Îles-de-La-Madeleine
 - alexis.deschenes@parl.gc.ca
- Fédération québécoise des municipalités (FQM)
 - [c](#)
- Fédération canadienne des municipalités (FCM)
 - info@fcm.ca

Résolution 25-09-92

Transfert de poste comptable.

Il es proposé par M. Renaud Pelletier et résolu à l'unanimité de transférer du poste comptable 0213000310 CELI au poste comptable 0213000310 la somme de 1000\$ frais de déplacement.

Résolution 25-09-93

Facture Ganex affectée au surplus accumulé 2024.

Il est proposé par Monsieur Donald Mimeault et résolu à l'unanimité d'affectée la facture de la Cie Ganex, au montant de 4107,11 au surplus accumulé de 2024.

.

Nouvelle réglementation piscine

Madame le maire demande aux personnes qui possèdent des piscines de prendre connaissance des nouvelles règlementations du gouvernement du Québec. Les conséquences de ne pas suivre les nouvelles règlementations peuvent être très graves.

Information élections municipales par la présidente d'élection.

Madame Jovette Gasse, présidente d'élection avise les personnes présentes des dates des mises en candidature pour les élections du 2 novembre 2025. Ces dates sont du 19 septembre au 3 octobre. Les personnes intéressées à s'inscrire comme candidat ou candidate au poste de maire ou de conseillers doivent se rendre au bureau municipal pour u chercher leur bulletin de candidature.

Résolution 25-09-94

Embauche d'un ouvrier en débroussaillage des fossés.

Il est proposé par M. Richard Gagné et résolu à l'unanimité de faire l'embauche du'un ouvrier pour exécuter le débroussaillage des fossés longeant la route de la rivière. L'ouvrier sera embauché pour 3 semaines, à compter du lundi 15 septembre à raison de 40 heures semaine au salaire horaire de 20\$ et une compensation de 15\$ par jour pour le gaz et l'huile de sa scie à chaîne. L'ouvrier fournira sa scie à chaîne.

DOSSIER CITOYEN : RAS

DOSSIER DES CONSEILLERS : RAS

PÉRIODE DE QUESTION : Différentes questions et /ou commentaires provenant de l'assistance furent répondues.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Renaud Pelletiert il est résolu de lever la séance à 19H15

Renée Gasse, Maire

Jovette Gasse, D.G, Greffière-trésorière

Je, Renée Gasse, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.